



Primature
Office de Management et des Ressources Humaines
(OMRH)



RAPPORT

2^{ème} FORUM DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX

7 Mars 2013

Palais National

TABLE DES MATIERES

1. Mise en Contexte du Coordonnateur de l'Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH).....	2
2. Objectif fondamental du Forum des Directeurs Généraux.....	4
3. Objectifs spécifiques du 2^{ème} Forum des Directeurs Généraux.....	4
4. Les discours et interventions.....	5
4.1.- Discours du Secrétaire Général de la Primature, Monsieur Lucien Francoeur	
4.2.- Intervention du Président de la République, Son Excellence Monsieur Michel Joseph Martelly	
5. Les présentations et les discussions.....	7
5.1.- Suivi et Evaluation des Projets	
- Madame Carline D. MERISIER, Coordonnatrice de l'Unité de Coordination et de Suivi des Programmes/Projets de l'Investissement Public (UCSPIP) / Primature	
- Monsieur Johnson	
5.2.- Nouvelles Méthodes de travail pour l'élaboration du bilan de l'Action Gouvernementale	
- Madame Marie Mimose CADET, Coordonnatrice de l'Unité Economique / Primature	
- Monsieur Louis Nau PIERRE, Coordonnateur Général du Conseil de Développement Economique et Social (CDES) / Primature	
5.3.- Amélioration de la Communication avec la Presse (Intervention Périodique)	
- Madame Régine GODEFROY, Ministre de la Communication	
- Mr Serge Philippe PIERRE, Conseiller Spécial en Communication du Premier Ministre	
5.4.- Etat d'avancement de la Réforme de l'Etat	
- Réforme des Finances Publiques, Monsieur Pierre Hérold ETIENNE, Directeur Général du Ministère de l'Economie et des Finances	
- Présentation de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique, Monsieur Uder ANTOINE, Coordonnateur Général de l'OMRH	
6. Conclusion.....	15

1. Mise en contexte du Coordonnateur Général de l'Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH)

Le Coordonnateur Général de l'OMRH a entamé son intervention en souhaitant la bienvenue aux Directeurs Généraux présents et aux autres invités ; il a sollicité leur participation active aux discussions afin d'atteindre les objectifs fixés. Il a fait ensuite un petit rappel sur l'organisation du premier Forum des Directeurs Généraux qui s'est tenu le **17 juillet 2012 au Karibe Convention Center** et qui avait mis un accent particulier sur les organes de coordination stratégique de la Primature. Le deuxième Forum des Directeurs Généraux qui s'est tenu au Palais National le 7 mars 2013 a présenté un agenda différent et avait surtout pour but de trouver des solutions pragmatiques aux problèmes et préoccupations de terrain rencontrés par les Directeurs Généraux.



Monsieur Uder ANTOINE
Coordonnateur Général de l'OMRH

Le Coordonnateur Général de l'OMRH a aussi dans son intervention mis en exergue le contexte légal dans lequel est convoqué généralement le Forum des Directeurs Généraux :

« Il est convoqué et présidé par le Secrétaire Général de la Primature suite à une résolution du Conseil des Ministres ayant validé cette réunion et décidé de son ordre du jour ».



Les Ministres et Directeurs Généraux lors des débats.



L'OMRH a quant à lui, pour mission d'assurer le Secrétariat technique du Forum.

Avant de terminer son intervention, le Coordonnateur Général de l'OMRH a d'une part remercié les Directeurs Généraux d'avoir accepté de participer à cette rencontre et il leur a rappelé qu'ils étaient les piliers opérationnels de la Réforme qui vient d'être lancée et qu'il était de leur responsabilité que celle-ci réussisse ; d'autre part, il a insisté sur le fait que le Forum des Directeurs Généraux constituait une tribune où ceux-ci avaient l'occasion de poser les problèmes de l'Administration et d'essayer de trouver ensemble des solutions pragmatiques qui leur permettraient en définitive, de satisfaire les besoins fondamentaux de la population.

2. L'objectif Fondamental du Forum des Directeurs Généraux

Le Forum des Directeurs Généraux constitue une plateforme de discussion, un espace d'échanges et de débats entre les Directeurs Généraux pour faire avancer la Réforme de l'Etat. Il a pour objectif fondamental de renforcer la synergie et la cohérence entre les différents Ministères. C'est dans ce Forum qu'ils auront l'occasion de poser les problèmes de l'Administration et de ses Ressources Humaines et de tenter de trouver ensemble des solutions.

3. Les objectifs spécifiques du 2^{ème} Forum des Directeurs Généraux

- Discussions autour du suivi et de l'évaluation des projets
- Discussions sur les nouvelles méthodes de travail pour l'élaboration de bilans de l'Administration Gouvernementale
- Discussions sur les différentes manières d'améliorer la communication avec la presse
- Discussions sur l'état d'avancement de la Réforme de l'Etat ...



2ème Forum des Directeurs Généraux

4. Les discours et interventions

4.1- Le discours du Secrétaire Général de la Primature, Monsieur Lucien Francoeur

Après avoir salué dans des propos de circonstance les invités et après leur avoir demandé d'être attentifs en vue de recevoir et de partager les informations qui seront véhiculées dans ce forum, le Secrétaire Général de la Primature a d'emblée rappelé, à titre pédagogique a-t-il précisé, les dispositions du Décret du 17 mai 2005 portant Organisation de l'Administration Centrale de l'Etat, instituant le Forum des Directeurs Généraux. L'une de ces dispositions, en l'occurrence, l'article 99 stipule que :

« Le Forum des Directeurs Généraux est un organe d'information chargé d'assurer le suivi, l'évaluation et l'harmonisation des politiques sectorielles entre elles ainsi qu'avec la politique générale du Gouvernement ».

L'article 100 poursuit : *« ...il est convoqué et présidé par le Secrétaire Général de la Primature... »*

Le Secrétaire Général de la Primature a précisé dans son discours d'une part que le 2^{ème} Forum des Directeurs Généraux a été convoqué dans le cadre de la Résolution du Conseil des Ministres du 27 février 2013 et d'autre part, que ce Forum a été réparti en 2 rencontres dont la première a lieu le 7 mars 2013 au Palais National et la seconde le 25 mars prochain avec le même ordre du jour.

Selon lui, au-delà même de sa mission légale définie par la loi, le Forum des Directeurs Généraux représente *un outil de coordination incontournable devant permettre au Gouvernement de s'assurer de la compréhension par les secteurs des politiques publiques à tous les échelons de la Fonction Publique et de leur appropriation par l'Administration.*



Monsieur Lucien FRANCOEUR
Secrétaire Général de la Primature

Il a profité de son intervention pour rappeler aux Directeurs Généraux d'une part, l'importance accordée par le Premier Ministre et le Président de la République à la déconcentration et à la décentralisation des services et d'autre part, la nécessaire recherche permanente de cohérence et d'harmonisation dans les institutions. Il l'a indiqué en des termes assez forts :

« L'absence de coordination et de corrélation entre les responsables d'Etat conduit à l'isolement et à l'autarcie, et c'est pourquoi, il faut en permanence rechercher la synergie qui doit constituer une force de production et d'efficacité ».

Il s'est ensuite penché dans son discours sur le rôle des Délégués et des Vice-Délégués :

« Ce sont les représentants de l'Exécutif sur le terrain et en cette qualité, ils sont appelés à garantir la coordination et l'harmonisation des institutions et les actions des différentes autorités évoluant dans leurs juridictions respectives ».

Le Secrétaire Général de la Primature a terminé son discours en rappelant aux Directeurs Généraux que le Président Michel Joseph Martelly allait bientôt avoir deux années à la tête de l'Etat et que c'était l'occasion de donner de la visibilité à l'action du gouvernement en présentant sous forme d'activités / bilan les programmes et projets réalisés. Ils ont jusqu'au 1^{er} avril 2013 pour le faire.



4.2.- L'intervention du Président de la République, Son Excellence Monsieur Michel Joseph Martelly

Dans son intervention, le Président de la République a notamment rappelé aux Directeurs Généraux que le changement qu'il prône passe d'une part par l'amélioration de la qualité des services offerts à la population et d'autre part, il veut que l'Etat soit présent pour améliorer la qualité de vie des haïtiens à tous les niveaux.

En matière de Réforme de l'Etat, il affirme que les « *Directeurs Généraux constituent mes mains agissantes pour réformer l'Etat et combattre la corruption* ». C'est ainsi qu'il leur a demandé de participer activement à la lutte qu'il est en train de mener contre la corruption.



Un accent particulier a été mis sur la nécessité pour les Directeurs Généraux de fournir des résultats : « *Vous devez vous donner des objectifs de résultats positifs, concrets et mesurables pour le bien-être de la population* ».

Il leur a rappelé la confiance qu'il portait en eux mais c'est pour mieux insister sur « *leur devoir de réussir* » car dit-il « *si vous réussissez dans vos actions, vous me garantissez ainsi ma propre réussite* ».

S.E.M. Michel Joseph Martelly
Président de la République d'Haïti

« *Vous êtes mes mains agissantes pour lutter contre la Corruption au sein de l'Administration Publique.* »

5.- Les présentations et les discussions

5.1.- Suivi et évaluation des projets

- Madame Carline D. MERISIER, Coordonnatrice de l'Unité de Coordination et de Suivi des Programmes/Projets de l'Investissement Public (UCSPIP) / Primature

-Monsieur Johnson

D'une manière générale, la présentation de Madame Merisier a consisté à montrer à l'assistance l'importance du suivi / évaluation du montage de projets, ensuite à présenter l'Unité de Coordination et de Suivi des Programmes / Projets de l'Investissement Public (UCSPIP) dans le cadre de ses fonctions et de ses attributions, à procéder à une analyse comparative du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) et de la Primature dans le cadre du suivi / évaluation. Selon elle, il est fondamental de mettre en place un cadre de suivi et d'évaluation pour juger la progression accomplie par rapport aux objectifs et résultats fixés. Cela peut permettre en effet, à la Primature d'une part, de mesurer les moyens par lesquels les objectifs sont atteints et d'autre part, d'examiner l'impact des activités et des programmes entrepris par rapport aux objectifs fixés.

Dans une deuxième partie de son intervention, Madame MERISIER a présenté à l'assistance l'UCSPIP dans le cadre de sa mission fondamentale qui est de garantir le suivi de l'action gouvernementale en s'assurant de la cohérence et de l'adéquation entre les orientations gouvernementales et les programmes sectoriels.

A côté de cette mission essentielle, l'UCSPIP doit veiller à la bonne utilisation des ressources afin d'améliorer de manière continue la gestion de l'investissement public, sans oublier d'autres attributions qui lui sont dévolues comme par exemple, assurer le suivi des programmes et projets, développer des indicateurs de suivi et de résultat et participer à l'évaluation de performance et d'impact des projets.



Madame Marie Carline D. Mérésier
Coordonatrice de l'UCSPIP/Primature

Dans une troisième partie, les Directeurs Généraux présents ont eu droit à une analyse comparative du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), et de la Primature en ce qui concerne la fonction de suivi évaluation. Leurs principales missions dans ce domaine ont été détaillées de même que celles des UEP.

L'étape suivante a consisté à la présentation d'un canevas utilisé à la Primature et destiné à faciliter le suivi et l'évaluation de même que certains outils et indicateurs essentiels.

La dernière partie du travail a été prise en charge par Monsieur Johnson qui nous a présenté de manière succincte mais très aboutie, un suivi des décaissements du Trésor Public pour l'exercice fiscal 2011-2012 en prenant en compte des critères assez significatifs :

- Comparaison entre les montants décaissés par le Trésor Public et la Communauté Internationale
- Comparaison en pourcentage des différents décaissements effectués par les Ministères
- Comparaison des décaissements en prenant en compte le pourcentage alloué aux 5 E du Gouvernement Martelly-Lamothe :
 - a) Education, développement humain et social
 - b) Economie et emploi
 - c) Energie
 - d) Environnement et aménagement du territoire
- Comparaison en pourcentage des montants de décaissements reçus par les Ministères.

DISCUSSIONS

Les présentations de Madame Mérisier et Monsieur Johnson ont mis en évidence un certain nombre de problèmes et les discussions qui ont suivi, leur ont permis d'apporter des réponses pertinentes et très argumentées aux Directeurs Généraux qui ont très souvent par leur expérience et parfois par la compréhension de certains problèmes posés arrivent à trouver par eux-mêmes une ébauche de solution.



Monsieur Johnson

Monsieur Johnson a terminé la présentation en présentant certaines perspectives comme par exemple :

- La stimulation du processus de collecte des données
- La réalisation avec les organes stratégiques de l'évaluation de performance des Ministères
- La réalisation d'étude d'impact des projets, comme le dit Monsieur Johnson : *« Tout projet doit rapporter une certaine plus-value, c'est ce qu'on va regarder en cohérence avec la politique générale du Premier Ministre ».*



Sans vouloir être exhaustif, voici un échantillon assez large des problèmes posés suivis de commentaires et de tentatives de solutions :

1) Problèmes concernant la mise à disposition des informations au niveau du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) vers les autres Ministères en ce qui a trait aux dépenses de fonctionnement.

Selon le Directeur de la Direction Générale du Budget, Monsieur Abel METELLUS, toutes les informations sont toujours disponibles en temps réel au niveau de toutes les institutions ou le SYS DEP est installé ; il est recommandé vivement à chaque Directeur de demander, si ce n'est pas encore fait, à ce que le système soit installé chez lui. De cette façon, il n'aura pas à attendre qu'un comptable ou un administrateur lui soumette un rapport, il aura ainsi l'information en temps réel à portée de main et pourra aisément consulter et faire des comparaisons.

Le même intervenant a insisté pour qu'on pense vérifier rapidement si ces informations sortaient effectivement sur une base mensuelle et dans le cas contraire de prendre les dispositions pour le faire.

2) Problème concernant le formulaire relatif aux investissements

Il a proposé afin que le formulaire soit beaucoup plus compréhensible et lisible que l'on intègre une colonne relative au financement. Car selon lui, d'une part, il y a des financements qui sont assurés et d'autres qui ne le sont pas. D'autre part, il y a une différence fondamentale dans l'exécution des projets selon que ce soit financé sur le Trésor Public ou sur un autre organisme ou encore sur d'autres financements.

3) Problèmes sur les décaissements

Le problème posé est le suivant : Très souvent, il y a des milliards qui dorment sur les comptes de projets de certaines institutions et qui ne sont pas dépensés. Cet état de fait engendre plusieurs conséquences importantes notamment :

- Le fait que l'objectif du projet n'est pas atteint ;
- Cette situation influe négativement sur la position du Trésor au niveau de la Banque Centrale ;
- Lorsqu'un secteur déterminé mobilise (de manière inactive) des milliards sur ses comptes de projets, il y a d'autres secteurs qui sont pénalisés et qui auraient pu profiter de ces fonds, car les ressources ne sont pas toujours suffisantes et disponibles.



Comment remédier à ce type de problème ?

Le Directeur Général du Ministère de l'Economie et des Finances, Monsieur Eroid Etienne, a informé les Directeurs Généraux que le MEF s'est penché sur le problème et a ainsi engagé un processus de Réforme depuis quelque temps déjà, afin d'améliorer de manière tangible la gestion des fonds disponibles. Un compte unique du Trésor sera mis en place afin de rendre les fonds disponibles à tout moment mais seulement pour faire des décaissements au moment opportun.

4) Quelqu'un s'est posé la question de savoir si l'UCSPIP travaille suffisamment de concert avec le MPCE et le MEF !

Selon Madame MERISIER, la décision a été prise en Conseil des Ministres et la première proposition qu'elle a eu à faire au Secrétaire Général, c'était d'inviter les autres secteurs. *Les relations que l'UCSPIP établit avec le MPCE et MEF ne sont pas faciles dit-elle ; de toute façon, l'idée n'est pas de les remplacer mais de les accompagner pour aller plus vite.*

5) Un intervenant a posé la question à Madame MERISIER à savoir si l'UCSPIP possédait les ressources humaines et matérielles suffisantes pour accompagner les Ministères ?

La réponse a été négative. L'UCSPIP ne dispose pas de ressources suffisantes, elle en a fait la demande, elle n'a toujours pas reçu de réponse.

6) Problème concernant l'existence des documents de projets

Madame Marie Mimose CADET, Coordonnatrice de l'Unité Economique/Primature, a attiré l'attention des Directeurs Généraux sur l'existence (ou plutôt l'inexistence) des documents de projets dans les Ministères. Selon elle, *c'est parce qu'on n'a pas de document de projet qu'on ne peut avoir de décaissements et c'est aussi la raison pour laquelle les procédures ne sont pas respectées.* Elle recommande vivement aux Ministères d'élaborer rapidement des documents de projets.

Elle a terminé son intervention en posant deux questions remplies de bon sens : « *On parle de capacité d'absorption, comment va-t-on absorber si on n'a pas de document de projet ?* ». Elle ajoute : « *Quel organisme va décaisser pour vous sans voir le document de projet ?* ».



5.2- Présentation de la nouvelle méthode de travail pour l'élaboration du Bilan de l'Action Gouvernementale

-Madame Marie Mimose CADET,
Coordonnatrice de l'Unité Economique

-Monsieur Louis Nau PIERRE, Coordonnateur
Général du Conseil de Développement
Economique et Social (CDES/Primature)

Avant de présenter la nouvelle méthode de travail pour l'élaboration du Bilan de l'Action du Gouvernement, Madame Cadet a d'une part, rappelé de manière assez précise les missions et attributions de la Primature et d'autre part, elle a énoncé à l'assistance les différents problèmes rencontrés dans l'élaboration de la préparation du Bilan. Ceux-ci vont du retard dans la transmission des rapports au non-respect du canevas et du format de présentation prévus en passant par le non-traitement de certains rapports provenant des organismes techniquement déconcentrés.

Afin de trouver une solution face à ces différents problèmes rencontrés, le Premier Ministre a mis en place une nouvelle méthode de travail consistant à faire le suivi trimestriel des activités du Gouvernement.

A ce sujet, selon Madame Cadet, une circulaire a été envoyée à tous les Ministres afin qu'ils présentent à la fin de chaque trimestre un rapport d'activités dans le cadre de l'exercice en cours.

A la fin de sa présentation, elle a présenté les principaux résultats attendus de cette nouvelle méthode de travail.

« Pour chaque objectif, on doit avoir des programmes, des projets, des activités...des investissements qui concourent à l'atteinte de cet objectif ».



Monsieur Louis Nau Pierre

Madame Mimose Cadet

Monsieur Louis Nau PIERRE, Coordonnateur Général du CDES, a fait un exposé sur la nouvelle présentation du Bilan de l'Action Gouvernementale. Sa démonstration a consisté à montrer avec des exemples assez pertinents de quelle manière tel ou tel ministère aurait pu présenter l'information de manière à ce que la Primature puisse s'en servir de façon correcte et utile.

« Quand ce n'est pas bien présenté, ce n'est pas rapporté au Bilan et on ne voit pas ce que fait le Gouvernement » argumente-t-il !

De manière générale, selon lui, il faut sortir du schéma classique où l'on fait des juxtapositions des données des Ministères avec une introduction générale et une conclusion. *« Pour chaque objectif, on doit avoir des programmes, des projets, des activités...des investissements qui concourent à l'atteinte de cet objectif ».*

Discussions de Madame Cadet/Monsieur Pierre

Après les interventions de Madame Cadet et de Monsieur Pierre, le débat s'est porté essentiellement sur les raisons pour lesquelles la Primature était en peine de recevoir certaines données. Un des Directeurs Généraux s'est posé la question de savoir si ce n'était pas dû à la spécificité des secteurs car selon lui, quand on met en place un canevas général, tous les secteurs ne s'y retrouveront pas nécessairement.

Il propose donc que chaque secteur possède son propre canevas dans lequel il pourrait inscrire certaines informations spécifiques qu'il intégrerait dans le canevas général tout en le partageant avec d'autres secteurs.

Une Directrice Générale est intervenue pour demander qu'au niveau de chaque Ministère, ils soient informés par des spécialistes afin d'être mieux à même de présenter des rapports à l'avenir.

5.3- Amélioration de la Communication avec la Presse

-Madame Régine Godefroy, Ministre de la Communication

-Monsieur Serge Philippe Pierre, Conseiller Spécial en Communication du Premier Ministre

La Ministre de la Communication, dès le début de son intervention, a mis l'accent sur le fait que les Directeurs Généraux représentent le moteur qui fait marcher les institutions, ils sont donc imbus de tout ce qui se passe dans les Ministères. C'est en tenant compte de cette approche qu'elle a voulu intervenir pour expliquer comment les Directeurs Généraux des Ministères et des autres organismes

Madame Godefroy a expliqué à l'assistance que dès son entrée au Ministère, elle a mis sur pied un plan d'action dont la première phase a consisté à renforcer tout ce qui se passe au niveau des Directions de Communication de tous les Ministères et Organismes techniquement déconcentrés. Selon elle, le Ministère de la Communication travaille à rehausser l'image de communication des entités publiques en lien avec les actions gouvernementales. Elle recommande à chaque Ministère d'avoir une cellule de Communication pour assurer la liaison avec son Ministère. D'après elle, il est opportun d'aller vers les médias pour insuffler les actions du gouvernement au sein de la population. Elle compte beaucoup sur l'implication des Directeurs Généraux pour la réussite du service de proximité que le Gouvernement veut donner à la population.



Monsieur Serge Philippe PIERRE, Conseiller Spécial en Communication du Premier Ministre

Dans son intervention, Monsieur Serge Philippe Pierre a insisté sur le fait que la Communication Gouvernementale est une sorte de dialogue citoyen entre les gouvernants et la population. Selon lui, les dirigeants doivent être éclairés sur la nécessité de communiquer avec la population.

Mais comment communiquer ?

Selon Monsieur Pierre, cela commence tout d'abord par établir de bonnes relations avec les médias afin de promouvoir les actions du Gouvernement.

Cela passe aussi par :

- Donner de la visibilité aux institutions à travers les différentes réalisations ;
- Faire de telle sorte que toute activité réalisée soit publique et pour qu'elle soit publique, elle doit être communiquée ;
- Travailler le plus souvent possible avec les médias sociaux.

Discussions

Parmi les questions posées à la Ministre de la Communication après son intervention et celle de son Conseiller, épinglons-en deux :

- Un des Directeurs Généraux a posé la question à savoir si son Ministère pouvait aider à faire héberger les sites internet des Ministères ; Madame Godefroy a répondu que son Ministère était prêt à accompagner les Directeurs Généraux à formater ou à reformater les sites internet ;
- A la question de savoir si son Ministère pouvait assumer les coûts d'hébergements des sites internet, elle a répondu qu'elle n'en avait pas les moyens mais par contre, les Ministères n'auraient pas à payer les techniciens et les consultants travaillant sur le projet.



5.4 Etat d'avancement de la Réforme de l'Etat

- Réforme des Finances Publiques, Monsieur Pierre Eroid ETIENNE

Directeur Général du Ministère de l'Economie et des Finances

Le Directeur Général du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) a fait un petit rappel historique afin d'édifier l'assistance sur les réformes de Finances Publiques qui ont eu lieu au MEF. Pour lui, la première réforme a eu lieu en 1988 avec le Programme de rationalisation des effectifs dans lequel il s'agissait en gros d'identifier les chéquers zombis. Malheureusement, pour différentes raisons, on n'a jamais su mesurer exactement l'impact de cette réforme. Il recommande de prendre des mesures urgentes pour mettre fin définitivement à ce système.

Dans son intervention, il a d'une part appelé l'OMRH à sensibiliser les différents secteurs afin que ceux-ci soient conscients de la nécessité de rationaliser les dépenses de l'Etat et d'autre part, il a présenté à l'assistance plusieurs réformes en cours menées par le MEF comme par exemple :

- une révision des lois sur la dette publique
- une réforme des contrôleurs financiers
- une réforme sur l'informatisation de toutes les données relatives aux dépenses de l'Etat...



*Monsieur Pierre Eroid Etienne
Directeur Général du Ministère de l'Économie et des Finances*

Le Coordonnateur Général de l'Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH), Monsieur Uder Antoine, a présenté aux Directeurs Généraux présents et aux autres invités les réalisations de l'institution qu'il dirige depuis Juillet 2012 et les actions qu'il compte mettre en œuvre au cours de l'année 2013 notamment :

- L'Ecole Nationale d'Administration (ENA) de France va aider l'OMRH à élaborer un manuel standard de Gestion des Ressources Humaines et à réaliser le recensement des agents publics;
- L'OMRH continue d'embaucher des cadres de haut niveau pour étoffer son staff ;
- L'OMRH pilote avec le MEF une sous-commission des salaires afin de réfléchir sur un nouveau système de classification des emplois ;
- L'OMRH est en train de finaliser le plan d'action de l'Ecole Nationale d'Administration et des Politiques Publiques (ENAPP) ;
- L'OMRH travaille sur l'élaboration d'une politique de déconcentration, d'une politique de formation...
- Le projet d'arrêté sur les modalités d'accès à la fonction publique et un projet de code de déontologie et de discipline des fonctionnaires sont finalisés et transmis à la Primature
- Le Conseil Supérieur de l'Administration et de la Fonction Publique (CSAFP) sera bientôt réactivé par le PM
- Avec l'appui financier de la BID et du Trésor Public, un centre de renseignements administratifs sera mis en place
- Le Système Intégré de Gestion des Ressources communément appelé « Fichier Central » sera mis en place au cours de l'année 2013 également
- L'OMRH accompagnera les Ministères et les Organismes techniquement déconcentrés et autonomes dans le processus d'élaboration de leurs lois organiques

Dans son intervention, le Coordonnateur Général de l'OMRH a rappelé les attributions de l'institution qu'il préside et qui selon lui se situent à plusieurs niveaux :

- L'OMRH joue un rôle important dans l'accompagnement des Ministères et Organismes déconcentrés dans leur processus de réforme ;
- L'OMRH est responsable de la coordination des programmes techniques dans le domaine du renforcement institutionnel ;
- Au niveau « Ressources Humaines », l'OMRH intervient à toutes les étapes depuis l'accès à la Fonction Publique en passant par les mouvements de personnel, l'élaboration de grille salariale, la mise en place d'un système d'évaluation de performance...
- L'OMRH finalisera la politique nationale de formation et celle relative à l'octroi de bourses d'études en avril 2013 etc...

Conclusion

Comme il a été souligné au début de ce rapport, le 2^{ème} Forum des Directeurs Généraux a été réparti en 2 rencontres dont la première a eu lieu le 7 mars 2013 au Palais National avec les Directeurs Généraux des Ministères. La deuxième rencontre se tiendra le 25 mars prochain avec le même ordre du jour à l'intention des Directeurs Généraux des Organismes Techniquement déconcentrés et autonomes.

Par ailleurs, les Directeurs Généraux des Ministères ont été unanimes à réclamer que le Forum des Directeurs Généraux soit dorénavant organisé sur une base régulière, soit une fois tous les deux mois et de façon extraordinaire au besoin.

Enfin, il est prévu d'organiser sous la coordination de l'OMRH avec la Primature, le MEF et le MPCE une rencontre de travail sur le canevas de présentation des rapports bilan à envoyer aux instances concernées.

